

Certificat en vertu de l' article 35, paragraphe 1, du règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l' étiquetage des produits biologiques

I.1 Numéro du document

56/45984/1431501

I.2 Type d'opérateur

- Operateur
 Groupe d' opérateurs

I.3 Opérateur

SAS TMCE

PARC D'ACTIVITÉS GOGAL SUD

56920 ST GONNERY

France

I.4 Organisme de contrôle

ECOCERT FRANCE SAS

FR-BIO-01

Lieudit Lamothe Ouest,

32600 L' Isle Jourdain

France

I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs

DISTRIBUTION/MISE SUR LE MARCHÉ, PRÉPARATION

I.6 Catégorie ou catégories de produits visés à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du conseil et méthodes de production

- (A) Végétaux et produits végétaux non transformés, y compris les semences et autre matériel de reproduction des végétaux
 - production biologique avec une production non biologique
- (D) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l' aquaculture, destinés à l' alimentation humaine
 - production biologique avec une production non biologique
- (E) Aliments pour animaux
 - production biologique avec une production non biologique

II.1 Répertoire des produits

Aliments pour animaux de ferme

Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l' opérateur satisfait aux exigences dudit règlement.

I.7 Date et lieu

04/08/2022 - L'Isle Jourdain
Le Directeur Général,
Thierry STOEDZEL

Signature



I.8 Validité

Certificat valide du **22/07/2022** au **31/03/2024**

Seule la version électronique disponible au lien suivant : <https://certificat.ecocert.com>, faisant foi.

AVERTISSEMENT: Sauf accord préalable exprès et écrit d'ECOCERT FRANCE, la référence à la certification ECOCERT FRANCE (ou 'ECOCERT') et l'utilisation d'un logo ECOCERT, pour les produits visés ci dessus, par toute personne ou entité autre que le bénéficiaire visé au présent certificat, est interdite



Certificat en vertu de l' article 35, paragraphe 1, du règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l' étiquetage des produits biologiques

I.1 Numéro du document

56/45984/1431501

I.2 Type d'opérateur

- Operateur
 Groupe d' opérateurs

I.3 Opérateur

SAS TMCE

PARC D'ACTIVITÉS GOGAL SUD
56920 ST GONNERY
France

I.4 Organisme de contrôle

ECOCERT FRANCE SAS

FR-BIO-01
Lieudit Lamothe Ouest,
32600 L' Isle Jourdain
France

Aliments pour animaux de ferme

Aliment minéral TMA.B semoulette
TMA.B Mineralstoff Granulat / Aliment minéral semoulette
Autres cultures non permanentes

Semences : RGA (Ecrin Macarena, Explosion), RGH (Palmata, Lacticka),
TREFLE VIOLET (Lucrum, Bonus), TREFLE DE PERSE (Ciro), FETUQUE
ELEVÉE (Tower, Odys), FETUQUE DES PRES (Minto, Tored, Pasja),
GRAMINEE FLEOLE (Rakel), LUZERNE Flamande (Géa, Fado, Paola, Emily),
DACTYLE (Opina, Lukir)

Peut être utilisé en agriculture biologique
Peut être utilisé en agriculture biologique

Biologique

Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l' opérateur satisfait aux exigences dudit règlement.

I.7 Date et lieu

04/08/2022 - L'Isle Jourdain
Le Directeur Général,
Thierry STOEDZEL

Signature



I.8 Validité

Certificat valide du **22/07/2022** au **31/03/2024**

Seule la version électronique disponible au lien suivant : <https://certificat.ecocert.com>, faisant foi.

AVERTISSEMENT: Sauf accord préalable exprès et écrit d'ECOCERT FRANCE, la référence à la certification ECOCERT FRANCE (ou 'ECOCERT') et l'utilisation d'un logo ECOCERT, pour les produits visés ci dessus, par toute personne ou entité autre que le bénéficiaire visé au présent certificat, est interdite



Certificat en vertu de l' article 35, paragraphe 1, du règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l' étiquetage des produits biologiques

I.1 Numéro du document

56/45984/1431501

I.2 Type d'opérateur

- Operateur
 Groupe d' opérateurs

I.3 Opérateur

SAS TMCE
 PARC D'ACTIVITÉS GOGAL SUD
 56920 ST GONNERY
 France

I.4 Organisme de contrôle

ECOCERT FRANCE SAS
FR-BIO-01
 Lieudit Lamothe Ouest,
 32600 L' Isle Jourdain
 France

Distributeur

Semence : TM CIPAM METEIL A PRINTEMPS BIO
 Semence : TM CIPAM METEIL HIVER BIO
 Semence : TM CIPAM METEIL PRINTEMPS BIO
 Semence : TM CIPAM N°2 BIO
 Semence : TM CIPAM N°4 A BIO
 Semence : TM CIPAM N°4 BIO
 Aliment minéral TMA.B granulé
 Aliment minéral TMB pierre à lécher
 Aliment minéral TMB seau à lécher
 TMA Mineralstoff Würfel / Aliment minéral granulé
 TMB AIL
 TMB Leckkessel/ Seau à lécher
 TMB Leckstein/ Bloc à lécher
 TMH (Huile de foie de morue)

Biologique
 Biologique
 Biologique
 Biologique
 Biologique
 Biologique
 Peut être utilisé en agriculture biologique
 Peut être utilisé en agriculture biologique
 Peut être utilisé en agriculture biologique
 Peut être utilisé en agriculture biologique
 Peut être utilisé en agriculture biologique
 Peut être utilisé en agriculture biologique
 Peut être utilisé en agriculture biologique

Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l' opérateur satisfait aux exigences dudit règlement.

I.7 Date et lieu

04/08/2022 - L'Isle Jourdain
 Le Directeur Général,
 Thierry STOEDZEL

Signature



I.8 Validité

Certificat valide du **22/07/2022** au **31/03/2024**

Seule la version électronique disponible au lien suivant : <https://certificat.ecocert.com>, faisant foi.

AVERTISSEMENT: Sauf accord préalable exprès et écrit d'ECOCERT FRANCE, la référence à la certification ECOCERT FRANCE (ou 'ECOCERT') et l'utilisation d'un logo ECOCERT, pour les produits visés ci dessus, par toute personne ou entité autre que le bénéficiaire visé au présent certificat, est interdite

